



Livret prévention

COMMENT ÉVITER ET GÉRER LES

FEUX DE RÉCOLTES ?

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



Vers une intensification **des feux de récoltes**

L'augmentation constante des épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs durant les travaux d'été (fenaison, moisson, pressage, etc.), se manifeste par le développement d'incendies de végétation et de récoltes. Ils sont de plus en plus intenses et plus étendus géographiquement, atteignant des zones auparavant épargnées.*

Heureusement quelques réflexes permettent de réduire les risques et d'agir rapidement face à un départ de feu.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En milieu agricole, les départs d'incendie sont souvent provoqués par :

- > un dysfonctionnement de la machine agricole utilisée : accumulation de poussières sur les filtres ou pots d'échappement, mauvais graissage des mécanismes, problème électrique, usure de pièces,
- > des étincelles qui se produisent suite à un choc entre la machine et des pierres ou des matériaux ferreux,
- > des causes humaines (jet de mégots par exemple).

* Source : https://foret.ign.fr/api-obs/upload/2022_rapport_senatorial_prevention_lutte_incendie.pdf

SOMMAIRE

01.

**Actions de prévention
avant la récolte**

Pages 4-5

02.

**Actions de prévention
pendant la récolte**

Page 6

03.

En cas d'incendie

Page 7



01 Actions de prévention avant la récolte

Planification

- **Échangez avec les pompiers et les syndicats** en amont des moissons pour vous renseigner sur l'existence d'un protocole en place au niveau départemental.
- **Informez-vous régulièrement sur la mise en place d'éventuels arrêtés préfectoraux** restreignant les heures de moisson et respectez-les. Des indices de vigilance peuvent également être communiqués par votre préfecture.
- **Adaptez vos horaires de travail** en période de fortes chaleurs.
- **Planifiez avec vos voisins les aspects organisationnels et matériels** pour limiter une potentielle propagation d'incendie : création de barrières coupe-feu (déchaumage préventif), placement d'équipements de protections (déchaumeurs, herses, cuve à eau) à proximité des champs, etc.
- **Partagez l'ensemble des informations liées à la sécurité** à toutes personnes participant aux chantiers de récoltes.

Équipement

- **Équipez tous vos engins d'extincteurs à eau + additifs ou à poudre efficaces sur les feux de classes A et B.** Faites-les vérifier annuellement par un professionnel, et formez-vous ainsi que vos salariés à leurs utilisations.
- **Munissez-vous d'un téléphone portable chargé disposant d'un GPS,** afin de prévenir les secours au plus vite et donner la localisation d'un potentiel départ d'incendie.

Vérification de l'état de vos machines

- **Vérifiez l'état des différents organes de vos engins** (filtres encrassés, pots d'échappement défectueux, mauvais graissage des mécanismes, problème électrique, etc.)
- **Vérifiez qu'il n'y ait pas d'amas** de poussières et de débris végétaux et nettoyez vos machines.
- **Vérifiez l'intégralité des fils :** les protections des câbles et faisceaux sont appréciés des rongeurs pendant l'hiver.



LE BON CONSEIL

Si l'aération est réduite, la combustion au sein du moteur sera incomplète et provoquera l'accumulation de suie et de calamine dans le pot d'échappement. Lors de la récolte, ces dépôts seront projetés et pourront créer un début d'incendie au contact de matières sèches.



LE BON CONSEIL

Lors de la récolte, un fil dénudé peut s'échauffer et provoquer un début d'incendie au contact de la paille ou de la poussière sèche.

Spécifiquement pour les moissonneuses-batteuses

- **Effectuez l'entretien annuel** selon les recommandations constructeurs (remplissage des graisseurs, niveaux d'huiles, tension des courroies et chaînes, roulements, etc.)
- **Vérifiez que la scie fonctionne** sans irrégularités, sans accrocs et sans bruits suspects.
- **Équipez les palpeurs de coupe** de plaques en téflon ou en polyéthylène surtout en présence de champ à silex.
- **N'hésitez pas à remplacer les pièces** les plus douteuses.
- **Faites fonctionner la machine à l'arrêt** afin d'identifier les bruits inhabituels.



Préparation du champ à moissonner



1 Si des parcelles ont déjà été fauchées à proximité, **effectuez leurs déchaumages** afin de limiter les risques de propagation.

2 En présence de pierres, cailloux, etc., dans les champs, **vérifiez le bon état des releveurs de sections et les doigts au niveau de la coupe** afin d'éviter les frictions avec le sol et de remonter des corps étrangers dans le convoyeur.

3 **N'encombrez pas les accès** à la parcelle pour les sapeurs-pompiers.

4 **Placez une tonne à eau et un déchaumeur ou une herse (à atteler en amont)** à proximité de la parcelle.

02 Actions de prévention pendant la récolte

Sens de coupe

- > **Entamez votre coupe sur la périphérie de votre parcelle** en commençant par les parties proches des points sensibles pour les protéger : habitations, axes routiers et ferroviaires, hangars, etc.
- > **Faites une coupe au milieu de la parcelle** pour la diviser en deux et créer une ligne pare-feu qui limitera une propagation d'incendie sur l'ensemble de la récolte.
- > **Remontez la parcelle dans le sens contraire du vent.** En cas de départ de feux, il s'étendra vers les chaumes et se propagera plus lentement.
- > **Gardez toujours un œil sur les voyants de températures** et une oreille sur les bruits que produisent les moteurs.



Ne fumez pas pendant la récolte !



LORS DU REMISAGE HIVERNAL

- > **Nettoyez vos machines** dès la récolte terminée.
- > **Garez la machine sur un sol propre** et si possible dans un hangar fermé.
- > **Évitez la proximité des produits combustibles** (fourrages).

Entretien journalier

> Pour les moissonneuses-batteuses, round ballers et tracteurs :

- Effectuez une ronde de sécurité de vos engins et détectez les traces de fuite d'huile ou de carburant.
- Remplissez les graisseurs selon les plans de graissage des machines ou leurs notices.
- Soufflez les filtres à air, les radiateurs et les moteurs pour un refroidissement plus efficace.
- Dépoussiérez et éliminez les amas de poussière et débris végétaux présents sur vos machines (roulements, poulies, bloc moteur, etc.).
- Remisez toujours vos machines à distance des matières combustibles et inflammables (ex : fourrages, pallox, emballages) et activez les coupe-batteries ou coupe-circuits.
- Pour les moissonneuses-batteuses et round-baller, retendez les chaînes et les courroies.



LES BONS CONSEILS

Préférez l'utilisation d'une soufflette plutôt que d'un nettoyeur à haute pression pour éviter l'accumulation de poussières et débris végétaux dans des endroits difficiles d'accès.

Un échauffement et/ou une étincelle peut partir d'un axe mal lubrifié, d'une poulie désaxée ou encore d'une pièce voilée, et provoquer un début d'incendie au contact de matières sèches.

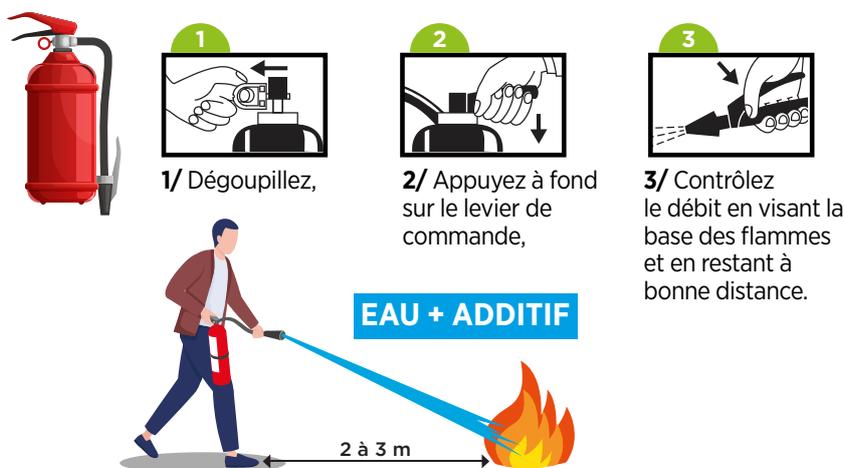


03 En cas d'incendie

1 - Appelez immédiatement les sapeurs-pompiers,

le **18**
ou le
112

2 - Utilisez un extincteur de 6L d'eau + additif,
dès la première minute, si vous le pouvez encore.



L'extincteur
est **OBLIGATOIRE**
pour les
moissonneuses-
batteuses
et les round ballers
(article R.4324-45
du code du travail).

Rappel de sécurité

- > **Priorité à votre sécurité** : ne prenez aucune initiative sans accord des services de secours.
- > **Ne vous aventurez pas dans la zone de propagation de l'incendie** ou aux abords du front de flammes, sans autorisation préalable des services de secours.
- > **Déplacez-vous** si le nuage de fumée se dirige vers vous. Les fumées provoquées par l'incendie sont très toxiques.

Comment faciliter le travail des services de secours ?

- > **Lors de l'appel, précisez** :
 - l'adresse exacte ou la position GPS,
 - ce qui est en train de brûler (blé, chaumes, tracteur, etc.),
 - les accès pour les engins incendie,
 - la présence de zones habitées à proximité,
 - les moyens de protections disponibles (tonne à eaux, déchaumeurs, etc.).
- > **Positionnez un requérant** afin d'accueillir les secours et les guider.
- > **Déplacez les équipements mécaniques automoteurs** vers une zone sécurisée hors de l'axe de propagation de l'incendie.



Adaptez votre comportement
à la situation, **votre vie est
votre seule priorité.**

i LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe différents feux de récoltes. Dégagements de fumée, vitesse de propagation et potentiel calorifique dégagé diffèrent selon les plantes cultivées.

Plus l'espèce de plante cultivée sera haute et dense, comme le miscanthus par exemple, plus l'intervention en cas d'incendie sera difficile et le feu difficilement maîtrisable.

A contrario les récoltes telles que la betterave, le tournesol ou le maïs peuvent faire office de pare-feu car elles sont encore vertes au moment des moissons.

	Vitesse de propagation	Fumées
Chaumes	Très élevée	Peu denses
Récoltes sur pied telles que l'orge, le blé, l'avoine	Importante car ce sont des plantes qui se dessèchent facilement du fait du vent et du soleil.	Denses

**AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT**



**ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**



5324A.39_05/2024

Document à caractère pédagogique.

Ce guide n'a pas vocation à se substituer à la réglementation et aux recommandations délivrés par les différents organismes référents dans le domaine de la prévention, de la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie.

PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris - N° de TVA : FR 95 352 358 865. Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier d'assurance. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse sont à votre disposition sur <http://www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr> ou dans votre agence Crédit Agricole. Sous réserve de la disponibilité de cette offre dans votre Caisse Régionale. Création : 109 L'AGENCE - Crédits photos : Shutterstock.